

des Princes &c. Janvier 1720. 3
vir à leur retablissement, ou à éclaircir la
succession des Abbz. on prie de les envoyer.

6. Les Inscriptions des Mausolées des Rois,
des Princes ou des grands hommes qui ont choisi
leurs sepultures dans les Eglises de l'Ordre.

7. Un détail clair & critique des Chanoines
de l'Ordre qui se sont rendu illustre dans
la Republique des Lettres; les Ouvrages qu'ils
ont donné au Public, & le Catalogue de leurs
Livres; s'il s'en trouve quelque uns qui ayent
assisté à des Conciles, ou qui se soient exposez
pour la défense de la Foi.

8. Pour éviter les frais de Poste qui seroient
considerables, & qu'il n'est pas juste que Mr.
l'Abbé Hugo supporte, il a été enjoint par le
même Mandement aux Abbez, Prieurs, &c.
d'envoyer incessamment à l'adresse dudit Sieur
Abbé Hugo, leurs paquets francs de ports, à
Nancy, Capitale de Lorraine, afin qu'un Ou-
vrage si utile puisse bientôt être en état d'être
mis au jour. Les Particuliers sont aussi priez
de faire la même chose.

La conduite & la composition de ces Anna-
les ne pouvoient être mises en de meilleu-
res mains que celles de Mr. l'Abbé Hugo,
déjà connu par les Ouvrages qu'il a publiés.
Ce Prelat possède tous les Talens nécessaires
pour l'exécution d'un si vaste dessein. Il écrit
d'un stile pur & élégant, & joint à une con-
noissance parfaite de l'Histoire ancienne &
moderne, une critique fine, juste & délicate;
ce qui doit rendre cet Ouvrage intéressant,
si ses travaux sont heureusement secondez,
& digne de trouver place dans les meilleures
Bibliothèques.